

# Prévention et secours civiques de niveau 1 [ PSC 1 ]

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

UDSP 64  
**ZIBOLT DOMINIQUE**  
06.18.61.17.06  
udsp@pompiers64.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller  
en insertion professionnelle

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

FORMATION A PARTIR DE 10 ANS

### Prérequis pédagogiques :

AUCUN PREREQUIS

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Certification Objectif de la formation : Le stagiaire sera capable en cas d'accident de se positionner comme le premier moyen de la chaîne de secours. Il sera en mesure de démontrer ses capacités à mettre en œuvre une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours. En particulier, elle doit être capable : d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants. D'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté. De réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne victime d'une obstruction des voies aériennes, d'un saignement abondant, inconsciente qui respire, en arrêt cardiaque, victime d'un malaise, victime d'un traumatisme.

## Contenu et modalités d'organisation

L'unité d'enseignement PSC 1 a pour objectif de faire acquérir toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile. Ceci conformément aux dispositions de la loi de modernisation de sécurité civile (n° 2004-811 du 13/08/2004) La protection -Protection -Alerte -Alerte des populations Secourir Face à un accident, le secouriste être capable d'effectuer les actions appropriées à l'état de la victime - Malaise - Perte de connaissance - Arrêt cardiaque - Obstruction des voies aériennes par un corps étranger - Atteintes particulières - Traumatismes - Brûlures - Plaies - Hémorragies externes Suivi : il est fortement recommandé au titulaire de l'unité d'enseignement « PSC1 » de suivre une formation continue de maintien des acquis dans les 3 à 5 ans suivant la formation initiale. Les points forts de la formation :- Activité de découverte, Activités d'apprentissage, activités d'application : Alternance d'apports théoriques, d'études de cas, mise en pratique, démonstration pratiques, exposés - A partir de situations à risques ou d'accidents simulés, les stagiaires

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

## Validation(s) Visée(s)

**Prévention et secours civiques de niveau 1 - Sans niveau spécifique**

## Et après ?

Suite de parcours

**Non renseigné**

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00230400</b>	du 20/05/2021 au 20/05/2021	Hendaye (64)	UDSP 64		Non éligible	
<b>00350995</b>	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Pau (64)	UDSP 64		Non éligible	
<b>00426846</b>	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Pau (64)	UDSP 64		Non éligible	